17 Février 1887

BARBE MARTIN GONIN

Souvenirs historiques

offerts aux

ENFANTS VAUDOIS

par

deux de leurs amis

17 Février 1887

BARBE MARTIN GONIN

SOUVENIRS HISTORIQUES

offerts aux

ENFANTS VAUDOIS

PAR

deux de leurs amis

TORRE PELLICE

TIPO-LITOGRAFIA ALPINA
1887.

BARBE MARTIN GONIN

Vous savez, chers enfants, ce qui arrive à une aiguille ou à un couteau lorsqu'on les laisse longtemps exposés à l'air. Ils perdent, peu à peu, de leur brillant; ils se couvrent d'une couche d'abord rouge, puis brune, qui non seulement les ternit, mais les ronge peu à peu et finirait par les détruire entièrement si on n'avait soin de les frotter vivement avec de la poudre d'acier. Semblable à une belle et forte lame, mais à une lame quelque peu rouillée, était la religion

de nos ancêtres Vaudois, avant la Réformation du 16e siècle. Ils possédaient encore la Parole de Dieu, la lisaient, l'enseignaient à leurs enfants et s'efforçaient de la répandre autour d'eux; mais que de préjugés, que d'erreurs s'étaient glissées parmi eux; que d'habitudes religieuses que les Écritures n'approuvent point et qui cependant avaient acquis droit de cité au sein de nos Vallées! Mais, grâces à Dieu, les Vaudois le sentaient et ils en souffraient. Aussi, quand la Réformation éclata en Allemagne, en France et en Suisse, quand l'Evangile commença à être prêché de nouveau dans sa pureté primitive; quand des milliers et des centaines de milliers se décidèrent à l'accepter et à y conformer toute leur vie, nos ancêtres, non seulement s'en émurent et s'en réjouirent-ils, mais ils résolurent de profiter eux aussi de cette grâce merveilleuse accordée par Dieu à la Chrétienté. En 1526 déjà, Barbe Martin Gonin se rendit en Allemagne et en rapporta plusieurs livres de Luther. En 1530, les Vaudois envoyèrent deux de leurs pasteurs, Georges Morel de Freissinières et Pierre Masson au Réformateur,

de la Suisse et de l'Allemagne. Au retour, ils furent arrêtés à Dijon. Georges Morel parvint à s'échapper; mais Pierre Masson fut supplicié le 10 Septembre 1530.

Deux ans après, se réunissait aux Vallées, au hameau dit des Chanforans, un Synode demeuré célèbre. Toutes les paroisses y étaient représentées, ainsi que les églises de Calabre, de Saluces, de la Provence et du Dauphiné. Les Réformateurs Farel et Saulnier avaient eux aussi répondu à l'appel qui leur avait été adressé, et étaient venus apporter aux Vaudois le secours de leurs lumières. « Vous avisâtes, » leur écrit, trois ans après, Olivétan, dans la préface de sa traduction de la Bible, « que « tant de troubles et de tumultes s'entendaient « en ce temps au monde, et que tout cela venait « de *l'ignorance de la parole de Dieu.* Et voyant « aussi les exemplaires du Vieux et du Nouveau « Testament en langue vulgaire, qui étaient « entre nous, écrits à la main depuis si long- « temps qu'on n'en a point de souvenance, ne « pouvoir servir si non à peu de gens, vous

« admonestâtes tous les autres frères, *pour*
« *l'honneur de Dieu et le bien de tous les*
« *Chrétiens* ayant connaissance de la langue
« française et pour la ruine de toute fausse
« doctrine répugnante à la vérité, qu'il serait
« grandement expédient et nécessaire de re-
« purger la Bible selon les langues Hebraïque
« et Grecque en language Français. »

Cette proposition rencontra parmi les Vaudois l'accueil le plus favorable, et ils donnèrent généreusement de leurs deniers pour faire écrire et imprimer la Bible connue sous le nom de Bible d'Olivétan. « Ainsi » remarque Muston, « c' est à l'existence de ces anciens manuscrits vaudois, les premiers qui eussent reproduit la Bible en langue vulgaire, que le monde Chrétien a dû plus tard la première traduction complète de la Bible imprimée en Français. »

Après cette première délibération, qui fit époque dans l'histoire de l'Eglise, le Synode des Chanforans s'occupa de fixer, d'accord avec les Réformateurs, plusieurs points de doctrine et de discipline ecclésiastique. Ce travail achevé, il

se ferma par la déclaration suivante :

« Puisqu'il a été selon le bon esprit du Très-Haut de permettre, que nous nous trouvions en ce lieu un si grand nombre de frères réunis, nous avons adhéré d'un commun accord à la présente déclaration : L' esprit qui nous anime étant non des hommes mais de Dieu, nous le prions, que, selon les voies de sa charité, rien ne nous divise désormais, et lorsque nous nous serons éloignés les uns des autres, nous demeurions toujours unis dans ce même esprit, pour enseigner à autrui les Saintes Ecritures. »

Ces paroles montrent assez que le Synode des Chanforans ne devait pas marquer le terme des relations entre Vaudois et Réformateurs. En effet, ils envoyèrent à Genève, en l'année 1536, Barbe Martin Gonin et Jean Girard « pour prier Mr Guillaume Farel, qui lors y prêchait, de vouloir prendre la charge de réformer leurs églises », (1) ou bien, comme dit Gilles, « pour y conférer de quelques affaires ecclésiastiques

(1) L'*Histoire des Martyrs* de Crespin, que nous suivons de près dans tout ce récit.

avec quelques doctes théologiens qui étaient » Après qu'ils se furent acquittés de leur mandat, ils revinrent par deux routes différentes en Piémont. Arrivé sur les montagnes du duché de Chansaur, dans le Dauphiné, Barbe Gonin fut arrêté, comme espion politique, par un Seigneur du nom de Champollion, qui l'amena à Grenoble, l'enferma dans la prison dite de Porte Traine et le soumit à l'interrogatoire « de ceux du Parlement » (des magistrats). Ceux-ci, après l'avoir examiné, le reconnurent innocent et ordonnèrent qu'il fût mis en liberté.

Quelle joie pour le pasteur Vaudois: les portes du cachot s'ouvrent devant lui! Il va maintenant marcher, d'un pas rendu plus rapide par la joie que lui cause sa libération, et par le désir de racheter le temps perdu, et d'apporter aux siens, le plus tôt possible, les paroles d'instruction et d'exhortation qu'il a reçues des Réformateurs. Mais hélas! au moment de franchir le seuil de la prison, le geôlier (nommé Georges Borel) le soumet à une dernière formalité: il le fouille avec soin et découvre sur lui « quelques lettres

saintement écrites, que Guillaume Farel, Antoine Saulnier et autres ministres de Genève adressaient à certains personnages du Piémont craignant Dieu et bien affectionnés à sa parole. » « Retourne dedans », lui dit-il aussitôt, « car tu es Luthérien; » et il l'enferme dans une basse fosse où il reste deux jours. Le troisième, il comparaît devant le Procureur du Roi et les autres membres du Parlement.

— « Tu es un espion, lui dit le Procureur, car tu portes des lettres.

— « Lisez-les, répond Gonin, et vous trouverez que ce ne sont pas des lettres de guerre ni qui concernent les affaires des Princes, mais seulement de saintes admonitions pour vivre selon Dieu.

— « D'où es-tu? dirent les autres; tu es quelque Luthérien, car les lettres que tu portes sont Luthériennes et montrent que tu es tel.

— « Je suis d'Angrogne en Piémont, répond le Barbe; je ne suis nullement Luthérien et je ne voudrais pas l'être, attendu que Luther n'est point mort pour moi, mais Jésus-Christ, dont

je porte le nom et pour lequel je veux vivre et mourir.

Interrogé sur ceux qui prêchaient à Genève, il dit que c'étaient MM. Guillaume Farel et Pierre Viret.

— « Mais ce sont les plus grands Luthériens du monde, remarqua le Procureur.

— « Ne vous déplaise, dit Martin, ce sont de vrais serviteurs de Dieu, qui ne prêchent que la pure doctrine, comme ont fait les Apôtres et ceux de l'Eglise primitive.

— « Veux-tu dire, reprit le Procureur, que tout ce que nous tenons de notre Sainte Mère l'Eglise de Rome, est faux, à savoir la Messe, le Purgatoire, les pardons du Pape, les bonnes œuvres et choses semblables?

La réponse du Barbe fut celle d'un homme qui a fait le sacrifice de sa vie et n'a plus d'autre préoccupation que de dire, sans réticence, toute la vérité. « Il en sera fait, » conclut-il, « comme dit St. Matthieu, que toute plante que le Père Céleste n'a point plantée sera arrachée. »

— « Et quand sera-ce?

— « Ce sera quand le fils de perdition, qui s'assied au lieu saint, sera révélé, comme l'écrit Saint Paul. Mais donnez-moi une Bible et je vous le montrerai.

— « C'est assez pour aujourd'hui, (1) dit le Procureur, demain on t'amènera des docteurs qui te répondront bien autrement et t'apporteront une Bible et un Missel aussi.

Le lendemain, en effet, on vit se rendre à la prison, outre le Procureur et plusieurs des membres du Parlement, l'Inquisiteur suivi de toute une troupe de Cordeliers, de Jacobins et de prêtres. Barbe Gonin fut amené en leur présence et l'interrogatoire commença :

— « En qui crois-tu? demanda l'Inquisiteur.

— « En Dieu le Père, par Jésus-Christ, ainsi qu'il est contenu au Symbole des Apôtres que nous appelons le *Credo*, et je ne crois pas autrement.

— « Comment pries-tu notre Seigneur?

— « Ainsi que ce grand Sauveur et Rédemp-

(1) Voir Actes 24 : 25

teur Jésus nous a appris, « disant: *Notre Père qui es aux cieux.* »

— « Et veux-tu dire, reprit l'Inquisiteur en colère, que les suffrages de notre Sainte mère l'Eglise ne valent rien?

— « Vous le dites; ce ne sont que des inventions humaines, qui nécessairement tomberont avec le Pape leur chef, comme il est écrit en l'Apocalypse aux chap. 17 et 18.

On lut ces chapîtres à l'heure même, et Martin en donna l'explication. « Alors », dit Crespin, vous eussiez vu prêtres et moines si fâchés qu'ils frappaient la table à grands coups de poings et jetaient leurs bonnets par terre comme des enragés ». (1)

« Pourquoi l'examinerions-nous encore? s'écriaient ils, (2) c'est un damné hérétique. » Et Martin de leur répondre: « Si les Prophètes, Jésus-Christ mon Sauveur avec ses Apôtres sont hérétiques, je suis content de l'être avec eux,

---

(1) Voir Actes 22: 23.

(2) Voir Mathieu 26: 65.

car je ne tiens ni ne veux tenir une autre doctrine que la leur. »

C'est ainsi que, pendant quatre jours, et pendant quatre ou cinq heures par jour, ils discutèrent sur chaque article de la Religion et sur les abus de l'Eglise Romaine. À la fin, comme ils ne pouvaient plus rien répondre à cet homme qui, par la puissance reçue d'en haut, maniait victorieusement l'épée de la Parole, ils lui fermèrent la bouche en criant tous ensemble: « Cet homme est un grand hérétique; il a le diable au corps, puisqu'il ne veut pas croire à la messe. »

Qu'allaient-ils faire de lui maintenant? Le pendre ou le brûler sur une place publique ils ne l'osaient peut-être pas, car il n'était pas sujet français. En tous cas, ils ne le voulaient pas, « de peur, » disaient-ils, « que le monde ne l'entende parler, car il parle bien, et il y aurait danger que ceux qui l'entendent ne deviennent pires que lui. » Ils décidèrent donc de le tuer en cachette, de le noyer la nuit dans l'Isère.

C'était le 26 Avril 1536, à neuf heures du

soir. Barbe Martin reposait sur son grabat, lorsque la porte du cachot s'ouvrit et livra passage au châtelain, à ses satellites et au bourreau. Il comprit tout de suite de quoi il s'agissait. « Où allez-vous, mes amis? » leur dit-il; « je vois bien ce que vous voulez faire; vous voulez me jeter dans la rivière afin que personne ne me voie; mais Dieu, qui voit tout, vous verra bien. Quant à moi, je vais vivre avec Dieu, et je le prie qu'il vous donne à connaître ce que vous faites et l'injure que vous faites à Dieu et à moi. Allons, au nom de Dieu, puisqu'il lui plait ainsi. »

Ayant ainsi parlé, il se laissa lier par le bourreau pour être mené au supplice; mais avant de quitter le château, il recommanda à Dieu tous les prisonniers qui pleuraient pour la plupart, ceux surtout à qui il avait enseigné quelque bonne doctrine. Sortis de la ville, ils arrivèrent bientôt au lieu où Barbe Martin Gonin devait glorifier son Maître.

Et maintenant, chers enfants, quel spectacle que celui qui s'offre à nos yeux! Sur les bords de

l'Isère, qui roule dans la nuit ses ondes froides et rapides, nous voyons confusément une foule assemblée. C'est le bourreau et ses aides, quelques uns des juges, quelques moines, sans doute, et de nombreux curieux qui sont venus voir mourir l'hérétique. Au milieu, se tient le Pasteur Vaudois auquel le bourreau a déjà lié un pied d'une corde. Il parle, il les adjure de renoncer aux erreurs qu'ils ont crues et pratiquées jusque là. « Suivez, » leur dit-il, « ce grand Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, auprès duquel vous trouverez la vie éternelle, sans jamais pouvoir périr. Il leur adresse, pendant plus d'une demi-heure, de semblables exhortations, et non sans fruit, car les larmes coulent, les sanglots éclatent autour de lui, et l'on commence à entendre des rumeurs, des voix qui disent: « On lui fait tort! C'est un homme de Dieu. »

Le bourreau, cependant, s'impatiente. « Allons, allons, » lui dit-il, « dépêche-toi. Martin se jette à genoux et « demande à Dieu pardon et miséricorde au nom de Jésus-Christ, le priant aussi d'accepter le mérite de la mort et passion

de ce grand Sauveur et Rédempteur Jésus Christ son seul fils notre Seigneur, pour récompense de ses fautes et péchés ». Il termine par ces mots : « Doux Jésus, je te recommande mon âme. » Alors le bourreau lui jette autour du cou une cordelette, après en avoir lié les deux bouts à un bâton, qu'il tourne jusqu'à ce que le martyr à demi suffoqué tombe à terre. Puis il le pousse dans la rivière, en le tenant attaché par un pied jusqu'à ce que tout mouvement eût complètement cessé. Alors il coupe la corde et abandonne le corps au courant. « Telle fut la fin de ce témoin de Christ. »

« C'etait, » dit Gilles, « un des leurs (des Vaudois) principaux pasteurs, personnage doué de belles qualités, et qui à l'âge de 36 ans qu'il avait quand il fut martyrisé, avait déjà beaucoup voyagé et travaillé pour les Eglises en Piémont et en autres pays. » « Cette mort fut glorieuse, » ajoute-t-il, « mais néanmoins fort douloureuse pour l'amour et le respect qu'ils portaient à ce personnage et pour la disette (privation) de son ministère tant fructueux. »

Tipo-litografia – Torre Pellice.